

**Compte rendu de la session de printemps 2014 (16-18 juin)**  
**Section 32 du Comité national de la recherche scientifique :**  
**Mondes anciens et médiévaux**

**Approbation du procès-verbal de la session d'automne 2013**

Procès-verbal adopté à l'unanimité.

**Mobilisation en faveur de l'emploi scientifique**

Suite à la session extraordinaire du Comité National de la Recherche Scientifique qui a eu lieu le 11 juin, la section rappelle l'importance des enjeux et la nécessité d'une mobilisation pour défendre l'emploi scientifique<sup>1</sup>.

**Entretien avec Patrice Bourdelais, Directeur de l'INSHS et Françoise Le Mort, DAS de l'INSHS**

• Exposé de politique scientifique de Patrice Bourdelais (PB) :

- Pour soutenir l'**internationalisation** des disciplines, PB insiste sur les dispositifs de mobilité mis en place pour les collègues chercheurs et enseignants-chercheurs : délégations dans les UMI-UMIFRE, affectation des chercheurs dans ces unités, dispositifs d'accompagnement et SMI (soutien à la mobilité internationale) institués pour une durée de 4 à 9 mois.

PB incite également la communauté à porter des ERC et à répondre aux programmes européens.

- La question des **revues** est particulièrement sensible pour les humanités. 54 indicateurs ont été retenus afin de calibrer et de qualifier les revues soutenues<sup>2</sup>. PB insiste sur la question des langues et de traductions éventuelles.

- Une autre priorité est celle de la formalisation, quantification, modélisation des données, marquée par la montée en puissance des **systèmes complexes**, là encore dans une dimension internationale.

- PB insiste sur l'importance de la dimension pluri- ou **interdisciplinaire** des recherches, et particulièrement sur la nécessité d'instaurer des collaborations transversales entre instituts.

- Enfin, l'Institut est largement engagée dans le dossier du **numérique**. Renaud Fabre, directeur de l'IST (Information scientifique et technique), est en train de finaliser un schéma directeur afin de rendre plus cohérente la politique du CNRS en la matière<sup>3</sup>.

• PB revient ensuite sur le bilan des **délégations**, difficile à dresser dans la mesure où il a eu les résultats par sites et non par sections. Il rappelle la procédure : les candidatures sont classées par les Commissions Recherche des universités, puis par les sections du Comité National. Lorsque les évaluations sont divergentes, des navettes ont lieu entre les directions des instituts et les gouvernances de site afin de parvenir à un rééquilibrage. L'arbitrage définitif a pour critère principal la répartition des délégations par site.

• PB évoque ensuite un dossier délicat concernant la section 32, celui de l'*Année philologique*, qui fait l'objet d'un contentieux entre la direction de l'Institut et la Société internationale de bibliographie classique.

• Discussion :

- Évelyne Prioux et Pierre Moret font part de la vive inquiétude de la section face à l'aggravation du conflit autour de l'*Année philologique*. Quelle que soit la pertinence des arguments juridiques

---

<sup>1</sup> L'appel du Comité National et les documents analysant la situation catastrophique de l'emploi sont disponibles ici : <http://www.cnrs.fr/comitenational/accueil.html>.

<sup>2</sup> Ces critères sont en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/ist/soutien-revues.htm>.

<sup>3</sup> Sur la stratégie du CNRS en matière d'IST, voir le rapport suivant : <http://www.cnrs.fr/dist/strategie-ist.htm>.

avancés, les conséquences peuvent être désastreuses pour la visibilité internationale de la recherche française dans les sciences de l'Antiquité. La section 32 regrette vivement de ne pas avoir été informée de la situation en temps utile, alors que la grande majorité des utilisateurs et des contributeurs de l'*Année philologique* relèvent de son périmètre scientifique.

- À propos des **accueils en délégation**, Pierre Moret (PM) demande que la section soit avertie des résultats par l'Institut, plutôt que de les apprendre grâce à des collègues universitaires. Plus fondamentalement, qu'en est-il de la variable disciplinaire alors que semble désormais prévaloir la variable géographique ?

PB : effectivement, la politique de site l'emporte désormais pour l'octroi des délégations.

Isabelle Pernin soulève la question des critères d'évaluation qui ne sont pas harmonisés entre universités et peuvent être localement biaisés. Cela va à l'encontre de l'attente des enseignants-chercheurs qui souhaitent que leurs dossiers soient expertisés de la façon la plus indépendante possible au niveau national.

PB : c'est le résultat du copilotage avec les sites. Il faut parvenir à un consensus, même si l'institut a réussi à « rattraper » quelques dossiers, en particulier dans les cas où un enseignant-chercheur demandait une UMR en dehors de son université, ce qui a pu motiver des évaluations négatives par les sites.

IP demande ce qu'il en est pour les renouvellements.

PB : a priori, les renouvellements ne seront possibles que pour une durée de 6 mois, exception faite de renouvellements à l'étranger. D'autant plus que le nombre global de délégations est en baisse.

- Sur les **éméritats**, PM demande si le choix fait en 2013 par le CS du CNRS d'honorer toutes les demandes (y compris celles pour lesquelles la section avait émis un avis défavorable) sera renouvelé.

PB : le CNRS souhaite élargir l'éméritat, en particulier en donnant la possibilité aux chercheurs émérites de continuer à porter un projet, notamment parce que, contrairement aux enseignants-chercheurs, les chercheurs ne peuvent pas prolonger leur activité. Toutefois, il ne peut se prononcer sur les choix du CS du CNRS.

- PM : à propos des **concours**, la section s'est rendu compte qu'il lui serait très difficile de répondre à la demande faite par l'institut l'an dernier de coloriations sous forme d'affichages larges, vu le nombre des grands domaines de recherche qu'elle couvre. La section est prête en revanche à raisonner en termes de disciplines en danger, mais elle ne souhaite pas que les coloriations concernent plus d'un tiers des postes. Par ailleurs, les discussions qu'elle a eues avec les sections 31 et 33 l'ont amenée à se prononcer en faveur d'une évolution de son périmètre géographique, avec la prise en charge de l'Extrême-Orient pré-moderne (en particulier pour l'archéologie).

PB en prend acte.

PM : sur le nombre de postes au concours, la section rappelle que le lissage invoqué par l'institut les années précédentes pour justifier un nombre de recrutements inférieur à celui des départs à la retraite, devra désormais s'effectuer dans un sens positif une fois passé le pic de ces départs.

PB : on est sur une tendance générale à la baisse. Mais il se souvient bien de l'ampleur du nombre de départs non renouvelés en 32.

- Aude Mairey : quelles sont les intentions de PB sur les **créations et suppressions** d'unités ?

PB : il n'y a pas d'urgence en la matière. De manière générale, il faudrait diminuer le nombre d'UMR au global, mais des créations sont possibles lorsqu'il y a une innovation scientifique pertinente.

- Jérémie Schiettecatte interroge PB sur les **deux USR égyptiennes** gérées uniquement par le CNRS<sup>4</sup>. Elles comptent très peu de chercheurs, de moins en moins d'ingénieurs – le centre de

---

<sup>4</sup> Il s'agit de l'USR 3172 – Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak ; et de l'USR 3134 – Centre d'études alexandrines.

Karnak compte 2 Volontaires Internationaux (MAE) qui sont sur des postes clés – restauration et topographie – alors que le CNRS a effectué d'importants achats d'équipements. En outre, ce sont des unités extrêmement dynamiques, mais ce manque de stabilité en ressources humaines suscite souvent l'incompréhension des Egyptiens. Quelle est la politique du CNRS à cet égard ?

PB : c'est une vraie question, doublement difficile. À cause d'aléas conjoncturels, il n'a pas été possible de remplacer des IT deux années de suite. Par ailleurs, l'Institut est limité à 90 primes d'expatriation en tout. Les soutiens à la mobilité internationale (SMI) constituent une tentative d'assouplissement, mais il n'y a pas de solution miracle.

JS : Un rapprochement éventuel avec l'IFAO permettant l'affectation de membres scientifiques dans ces centres serait-il possible ?

PB : C'est une éventualité, mais pas forcément intéressante dans tous les cas. Il faut, au-delà de la question de l'IFAO, discuter avec le ministère des Affaires étrangères, qui subit des coupes très lourdes en ce moment. Une autre possibilité relève de la dimension européenne. La fusion de certaines ressources avec celles des Allemands et des Italiens, par exemple, pourrait être une solution.

- À propos du dispositif de soutien à la mobilité internationale, Claude Pouzadoux demande s'il pourrait être élargi aux EC qui sont dans des équipes d'accueil et pas seulement réservés à ceux qui sont dans des UMR.

PB : il n'y est pas hostile par principe, mais la pression est déjà très forte et il n'est pas certain que ce soit financièrement possible.

- Thomas Deswarte : serait-il possible de caler davantage le rythme de ce type d'aide sur celui des EC (année universitaire) ?

PB : le CNRS fonctionne en année civile... Un tel changement implique de mettre en place un dispositif particulier. Cela a été fait pour les 4 contrats doctoraux maintenus par le CNRS sur les aires culturelles, mais ils fonctionnent de la même manière qu'un CDD. Il est plus difficile d'annualiser un soutien de base.

- La section exprime enfin sa désapprobation face au cas d'un CDI de chercheur octroyé en 2012 à une personne qui n'a jamais fourni de rapport d'activité et qui semble occuper d'autres fonctions à l'étranger.

### **Demande de renouvellement d'un GDR**

1 avis très favorable pour la demande de renouvellement du GDR 3434 « Mondes britanniques » avec changement de section principale : section 33 (principale), 32 et 35 (secondaires), dirigé par Jean-François Dunyach (MCF Paris IV).

### **Avis sur un GDR échu au 31 décembre 2013**

1 avis très favorable sur le bilan du GDR 3359 MoDyS, « Modélisation des dynamiques spatiales », actif entre 2010 et 2013, dirigé par Xavier Rodier, archéologue (IR CNRS UMR 7324 CITERES de Tours) et Lahouari Kaddouri, géographe (Maitre de conférences, UMR 7300 ESPACE d'Avignon).

### **Avis sur des changements de direction d'unité**

- UMR 5648 – Ciham. Nomination régulière de M. Jean-Louis Gaulin (PR, Lyon 2) comme directeur, à l'issue de son intérim, à compter du 1<sup>er</sup> août 2014. Avis favorable.
- UMR 8589 – LaMOP. Nomination Philippe Bernardi (DR CNRS) comme directeur et d'Olivier Mattéoni (PR, Paris I), Laurent Jégou (MCF, Paris I) et Aude Mairey (CR, CNRS) comme directeurs adjoints à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Avis favorable.

### **Avis de pertinence sur des renouvellements d'association d'unités au CNRS**

- UMR 5140 – Lattes, Archéologie des sociétés méditerranéennes (sections 31 et 32) : pas d'avis, la section n'ayant pas été représentée dans le comité d'experts de l'AERES.

- UMR 8163 – STL, Savoirs, Textes, Langage (sections 35, 34 et 32) : pas d’avis, la section n’ayant pas été représentée dans le comité d’experts de l’AERES.
- UMR 8164 – HALMA-IPEL, Histoire, Archéologie, Littérature des Mondes Anciens - Institut de Papyrologie et d’Égyptologie de Lille (section 32) : avis très favorable.
- UMR 8529 – IRHiS, Institut de Recherches Historiques du Septentrion (sections 33, 32, 37 et 40) : pas d’avis, la section n’ayant pas été représentée dans le comité d’experts de l’AERES.
- UPR 841 – IRHT, Institut de recherche et d’histoire des textes (section 32) : avis très favorable.
- USR 3461 – IPANEMA, Institut photonique d’analyse non-destructive européen des matériaux anciens (sections 31, 5, 13, 29 et 32) : pas d’avis, la section n’ayant pas été représentée dans le comité d’experts de l’AERES.

#### **Avis sur un projet scientifique d’unité**

- USR 3060 – Centre franco-russe de recherches en sciences humaines et sociales de Moscou (sections 35, 32, 33 et 40) : avis favorable.
- USR 3134 – CEALEX, Centre d’études Alexandrines : avis très favorable.
- USR 3172 – CFEETK, Centre Franco-Égyptien d’Étude des Temples de Karnak : avis très favorable.

#### **CARRIERES DES CHERCHEURS**

##### **Évaluations de chercheurs à vague**

UMR 5140 – Lattes : 8 chercheurs.

UMR 8164 – Halma-Ipel : 4 chercheurs.

UMR 8210 – Anhima : 1 chercheur.

##### **Évaluations de chercheurs à mi-vague**

UMR 5607 – Ausonius : 1 chercheur.

##### **Reconstitutions de carrières**

2 avis favorables pour Gaspard Pagès (UMR 7041) et Sylvain Burri (UMR 7298)

##### **Demandes d’éméritat**

7 avis très favorables (Marie-Christine Hellmann, UMR 7041 ; Christine Kepinski-Lecomte, UMR 7041 ; Béatrice Muller-Margueron, UMR 7041 ; Danièle Foy, UMR 7299 ; Françoise Villedieu, UMR 7299 ; Osmund Bopearachchi, UMR 8546 ; Anita Guerreau, UPR 841).

##### **Demandes de renouvellement d’éméritat**

4 avis très favorables (Bruno Helly, UMR 5189 ; Élisabeth Zadora-Rio, UMR 7324 ; Françoise-Hélène Massa, UMR 8546 ; Danielle Iancu, UMR 8584).

1 avis favorable (Marie-Françoise Billot, USR 3155).

##### **Demande d’accueil en détachement**

1 avis très favorable pour François Bougard (PR, Université Paris-Ouest-Nanterre).

Aude Mairey, secrétaire scientifique de la section 32